



# BULLETIN D'INFORMATION

ETABLISSEMENT  
PRIMAIRE ET SECONDAIRE  
DE BLONAY - ST-LEGIER

Départ du Cross – vendredi 29 septembre 2017

**JUIN 2018**

---

## ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

### Cycle 1 (1P – 2P)

Cinq classes enfantines à Blonay (quatre dans le bâtiment du Grand-Pré et une à Bahyse).  
Quatre classes enfantines à St-Légier, dans le bâtiment de Clos-Béguin.

### Cycle 1 (3P – 4P)

Six classes de 3P (trois à Clos-Béguin et trois à Cojonnex) et cinq classes de 4P (deux à Clos-Béguin et trois à Cojonnex).

### Cycle 2 (5P à 8P)

Toutes les classes de 5P seront recomposées pour redémarrer avec une nouvelle dynamique.  
Sept classes de 5P (deux à Clos-Béguin, deux à la Chiésaz, deux à Bahyse et une à Cojonnex) et six classes de 6P (trois à la Chiésaz, deux à Cojonnex et une à Bahyse). Tous les élèves de 7-8P seront scolarisés à St-Légier dans le bâtiment du Clos-Béguin VI.

### Cycle 3 (9 à 11S)

Tous les élèves seront scolarisés à Bahyse.

Au total 66 classes en 2018-2019 : 46 primaires (9 enfantines, 6 en 3P, 5 en 4P, 7 en 5P, 6 en 6P, 6 en 7P et 7 en 8P) et 20 secondaires.

---

## DEUX DATES IMPORTANTES

**Fête d'Eté : jeudi 5 juillet, dès 16h00,  
à Clos-Béguin, St-Légier.**

Thème : " **Quand c'est vert, on avance** " en lien avec la mobilité douce.

Le Conseil d'établissement, responsable de la cantine de la Fête d'Eté, ne vend pas de boissons alcoolisées aux élèves, même commissionnaires. Alors, parents, soutenez-nous et venez les acheter personnellement.

**Promotions : vendredi 6 juillet, à 16h00,  
à la salle omnisports de Bahyse, Blonay.**

**Mercredi 4 juillet : congé pour les classes de 7P à 11S.  
Vendredi 6 juillet : fin des cours pour toutes les classes à 11h10.**

## Objets perdus, oubliés, non réclamés

Dans le hall d'entrée de chaque collège, de nombreux vêtements attendent leur propriétaire, alors que les objets de valeur sont déposés chez les concierges. Le dernier délai pour la récupération de ces objets et vêtements est fixé au **lundi 2 juillet**. Le jeudi 5 juillet, jour de la Fête d'Eté, une ultime exposition aura lieu dans la cour à Clos-Béguin. A l'issue de cette journée, une mise aux enchères sera organisée en faveur de l'Association « Lukla Chaurikharka », pour le soutien de la scolarisation des enfants et le développement durable de la région de Lukla au Népal. Le solde des objets et vêtements sera remis à une association.

# La rentrée des classes aura lieu lundi 27 août 2018

<b>Cycle 1</b>	<b>Classes 1P</b>	<b>13h30</b>
<b>Cycle 1</b>	<b>Classes 2P</b>	<b>8h33</b>
<b>Cycle 1</b>	<b>Classes 3P à 4P</b>	<b>8h33</b>
<b>Cycle 2</b>	<b>Classes 5P à 6P</b>	<b>8h33</b>
<b>Cycle 2</b>	<b>Classes 7P à 8P</b>	<b>7h45</b>
<b>Cycle 3</b>	<b>Classes 9 à 11S</b>	<b>7h45</b>

**Ce bulletin fait office de CONVOCATION pour tous les futurs élèves de :**

- 2<sup>e</sup> primaire
- 4<sup>e</sup> primaire
- 6<sup>e</sup> primaire
- 8<sup>e</sup> primaire
- 10<sup>e</sup> secondaire
- 11<sup>e</sup> secondaire

---

Les enfants qui commencent au cycle 1 (1P et 2P), les nouveaux arrivés, ainsi que les futurs élèves de :

- 3<sup>e</sup> primaire
- 5<sup>e</sup> primaire
- 7<sup>e</sup> primaire
- 9<sup>e</sup> secondaire

recevront ou ont reçu une convocation personnelle adressée par le secrétariat.

### **Horaire habituel**

**matin**

**après-midi**

#### **Cycles 1 et 2 (3P à 6P)**

Début des cours	8h33	13h30
Fin des cours	11h58	15h00

#### **Cycle 2 (7P à 8P)**

Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h58	15h00

(avec possibilité de terminer une fois par semaine à 15h55)

#### **Cycle 3 (9 à 11S)**

Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h58	16h40

## Cycle 1 (1P et 2P)

Afin de permettre aux enfants de 1P de se familiariser avec leur nouvel environnement, un **horaire spécial** est mis en place pour **la première semaine uniquement** :

	<b>lundi 27.08</b>	<b>mardi 28.08</b>	<b>mercredi 29.08</b>	<b>jeudi 30.08</b>	<b>vendredi 31.08</b>
08h33 - 11h58	2 <sup>e</sup> (rentrée)	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>
13h30 - 15h00	1 <sup>re</sup> (rentrée)	1 <sup>re</sup>		1 <sup>re</sup>	1 <sup>re</sup>

### Horaire normal dès la deuxième semaine

	<b>lundi</b>	<b>mardi</b>	<b>mercredi</b>	<b>jeudi</b>	<b>vendredi</b>
08h33 - 11h58	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup> + 2 <sup>e</sup>
13h30 - 15h00	2 <sup>e</sup>	1 <sup>re</sup>		2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup>

## RAPPEL CONCERNANT LES DEMANDES DE CONGE

Toute demande de congé est à adresser à la Direction des écoles. Cette demande doit être motivée et envoyée au minimum deux semaines à l'avance.

Des rendez-vous réguliers durant les heures d'école avec des logopédistes ou des psychologues privés doivent également faire l'objet d'une demande de congé.

Visitez notre site internet :

**<http://www.eduvd.ch/blonay-saintlegier/>**

Ce site est une vitrine de notre établissement avec notamment une présentation de notre riche vie scolaire. De plus, vous y trouverez une multitude de renseignements.

## TITRES DE TRANSPORTS

Les enfants qui prennent les bus sont assis et attachés. Les zones pour savoir si votre enfant peut venir gratuitement à l'école en transport public dépendent dorénavant de l'âge des élèves, de la distance à parcourir et de la dangerosité du parcours. Merci de consulter le site des écoles pour savoir si votre enfant a droit à un transport scolaire et s'il doit prendre le bus ou le train.

### **TRAIN** (élèves scolarisés à Blonay et St-Légier)

Les élèves concernés commandent, dès le lundi 20 août et **jusqu'au vendredi 31 août 2018**, dernier délai pour l'obtenir gratuitement, un abonnement à la gare de Blonay exclusivement. A cet effet, des formulaires seront à disposition **au secrétariat des écoles à Blonay**, aux mêmes dates. Il n'y a pas de formulaires à la gare. Pour information, les guichets de la gare sont aussi ouverts le samedi et le dimanche.

### **BUS SCOLAIRES** (élèves scolarisés à Blonay et St-Légier)

A la rentrée, les élèves qui prennent un bus se munissent d'une contremarque délivrée par le secrétariat des écoles, à Blonay, **du 20 au 31 août 2018**.

## RAC I ET II

Aux futurs élèves du RAC I et II : veuillez passer au secrétariat des écoles de Blonay pour retirer votre formulaire pour le transport.

## Remarque importante

**Tous** les utilisateurs des bus scolaires doivent être porteurs de la contremarque écolier (**carte de couleur bleue** pour l'année scolaire 2018-2019), y compris ceux qui n'utilisent le bus qu'une fois par semaine.

### **Des contrôles sporadiques peuvent avoir lieu.**

Sans titre de transport :

- les élèves des classes 1P à 6P seront signalés à la Direction des écoles ;
- les élèves des classes 7P à 11S seront sanctionnés par les VMCV.

### **VELO** (rappel)

- Elèves qui se rendent à l'école à vélo ;
- Activités scolaires, après-midi sportifs.

Depuis janvier 2012, la vignette vélo n'est plus nécessaire. La couverture d'assurance qu'elle offrait aux cyclistes a donc disparu.

Vérifiez que vous disposez d'une assurance responsabilité civile valable qui couvre les dommages occasionnés lors d'un accident à vélo.

### **DEVOIRS SURVEILLES**

Il existe deux possibilités pour les devoirs surveillés :

- faire les devoirs et partir une fois ces derniers terminés. Les enfants sont ensuite sous la responsabilité de leurs parents. Les inscriptions pour ce type de devoirs surveillés se font par l'intermédiaire de l'école.
- faire les devoirs et ensuite d'autres activités (goûter, animations diverses,...) sous la responsabilité de l'accueil de jour. Dans ce cas, les enfants restent évidemment jusqu'à la fin de ces activités et les inscriptions se font via le réseau REBSL.

### **ASSURANCE**



Nous vous rappelons que l'école n'assure pas votre enfant en cas d'accident. Il vous incombe la charge d'en conclure une (généralement auprès de l'assurance maladie).

### **SECRETARIAT**

Nous vous rappelons les horaires du secrétariat :

7h20 - 12h00 & 13h20 - 16h45,  
fermé le mercredi après-midi.

**Le secrétariat sera fermé du VENDREDI 20 JUILLET 2018 à 10h00  
au MARDI 14 AOÛT 2018 à 8h00.**

**Permanence téléphonique du LUNDI 23 au  
VENDREDI 27 JUILLET 2018 de 09h00 à 11h00.**

Bon été à toutes et à tous !

Le conseil de Direction